

## Lignes directrices N°1 : Directives pour adhérer à Prolinnova

### Contexte

Prolinnova a commencé en 2003 comme l'un des Programmes de Partenariat Mondial (PPMs) ce qui était alors appelé le Forum Mondial de la Recherche Agricole (GFAR)<sup>1</sup>. C'était le seul PPM initié par des organisations non-gouvernementales (ONGs). Celles-ci cherchent à servir de facilitatrices de l'interaction multipartite dans les systèmes d'innovation basés sur les initiatives paysannes. Elles servent de médiatrices entre les différents acteurs et, en particulier, tentent de renforcer les liens entre les petits agriculteurs innovateurs/expérimentateurs et d'autres acteurs majeurs de la recherche et du développement agricole. Elles partagent la vision d'un monde dans lequel les petits agriculteurs, femmes et hommes, jouent un rôle décisif dans les processus d'innovation dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, pour des moyens de subsistance durables. Le réseau est dirigé par le Groupe de Supervision de Prolinnova (POG) composé de quatre personnes élues par les Plateformes Pays (PPs) dans les régions respectives, une personne de l'Equipe Internationale d'Appui (IST)<sup>2</sup> et quatre personnes indépendantes, dont une venant d'une organisation paysanne, qui sont élues par les partenaires Prolinnova (voir [www.prolinnova.net/content/prolinnova-oversight-group](http://www.prolinnova.net/content/prolinnova-oversight-group) pour plus d'informations sur le POG).

**Vision :** *Un monde dans lequel les petits agriculteurs, femmes et hommes, jouent un rôle décisif dans les processus d'innovation dans l'agroécologie et la gestion des ressources naturelles (GRN) pour des moyens de subsistance durable.*

**Mission :** *Stimuler une culture d'apprentissage mutuel et une synergie entre divers groupes de parties prenantes, afin de soutenir et de promouvoir activement les processus locaux d'innovation dans l'agroécologie et la GRN.*

**But :** *Contribuer au développement équitable et inclusif des communautés agricoles résilientes et durables, en utilisant de manière écologiquement rationnelle les ressources disponibles.*

#### Objectifs :

- Développer de nouvelles méthodes et approches pour renforcer les capacités locales à innover dans l'agroécologie et la GRN, et fournir des preuves de l'efficacité de ces méthodes et approches ;
- Renforcer les capacités des acteurs de la recherche et du développement agricole pour soutenir l'innovation locale et l'expérimentation conjointe menée par les petits agriculteurs ;
- Mettre à échelle les approches participatives d'innovation agricole, de manière à renforcer les capacités locales d'innovation ;
- Renforcer les partenariats multipartites dans la promotion de l'innovation locale et la recherche participative menée par les petits agriculteurs.

Le réseau vise à : autonomiser les petits agriculteurs et leurs organisations, en accordant une attention particulière à l'autonomisation des femmes et des jeunes ; faciliter la collaboration multipartite et l'apprentissage partagé dans la recherche et le développement agricoles (RDA) ; promouvoir un développement écologiquement orienté de l'agriculture familiale à petite échelle et la gestion communautaire des ressources naturelles (GRN) ; assurer l'appropriation du réseau par les membres et une bonne gouvernance ; et encourager l'innovation ouverte (« *copyleft* » – voir les lignes directrices N°3 de Prolinnova).

<sup>1</sup> Il s'appelle désormais le Forum mondial sur la recherche et l'innovation agricoles, dont l'acronyme reste inchangé (GFAR).

<sup>2</sup> L'Equipe Internationale d'Appui (IST) de Prolinnova est actuellement composée d'une personne de l'Institut International de la Reconstruction Rurale (IIRR) basé aux Philippines, d'une personne de l'Association Agrecol pour l'AgriCulture & Écologie basée en Allemagne, d'une personne de l'Institut Royal des Tropiques (KIT) basé aux Pays-Bas et des deux coordinateurs sous-régionaux pour l'Afrique orientale et australe et pour l'Afrique de l'ouest et du centre. L'Association Agrecol fait fonction de point focal nord pour le réseau international.

## Qui peut adhérer à Prolinnova ?

Il existe deux « niveaux » d'adhésion à Prolinnova : soit en devenant membre du réseau mondial d'échange d'informations ; ou en adhérant en tant que Plateforme Pays à la communauté de pratique. En outre, le POG invite certains membres à rejoindre le groupe Amis de Prolinnova (voir les lignes directrices N°12 de Prolinnova).

### Réseau mondial Prolinnova d'échange d'informations

Toute personne ou organisation peut adhérer au réseau mondial d'échange d'informations sur la promotion de l'innovation locale, en s'abonnant au serveur de la liste électronique (Google Groups). Les demandes d'adhésion à ce réseau peuvent être envoyées au gestionnaire de la liste (annie.secretario@iirr.org). Tout membre de cette liste peut apporter des informations à partager avec les autres, commenter des articles ou d'autres informations diffusées, stimuler des discussions et poser ou répondre à des questions.

### Communauté de pratique Prolinnova<sup>3</sup>

Vous pouvez également faire partie de la communauté de pratique Prolinnova en tant que Plateforme Pays (PP) ou partenariat collaboratif, c'est-à-dire un réseau multipartite dans un pays ou une partie d'un pays. Dans la plupart des cas, les réseaux Prolinnova ont démarré au niveau national. Toutefois, dans les pays où les conditions et/ou les groupes sociaux sont très divers, un réseau peut commencer à un niveau plus local (par exemple, au niveau de l'État ou de la province) avec l'intention de se développer progressivement en une plateforme nationale. Si un groupe multipartite souhaite promouvoir l'innovation locale dans une partie seulement d'un pays, il peut être accepté dans la communauté de pratique en tant que partenariat collaboratif, c'est-à-dire un groupe d'organisations qui mettent en commun des ressources communes (finances, connaissances, personnes) afin de promouvoir des objectifs et des résultats plus larges au profit de l'ensemble du groupe. Les plateformes pays sont également des partenariats collaboratifs dans ce sens, mais elles s'efforcent d'opérer à l'échelle nationale. Dans Prolinnova, nous désignons les plateformes pays et les partenariats collaboratifs par le terme "PP".

Vous pouvez former un PP en joignant vos forces à celles d'autres individus et/ou organisations de votre pays ou d'une région de votre pays qui voudraient promouvoir des partenariats entre paysans, agents de vulgarisation/ services de conseil, chercheurs, universités, autorités locales, acteurs du secteur privé, etc. dans le cadre de l'innovation locale en agroécologie et en GRN. Le groupe multipartite qui cherche à institutionnaliser cette manière d'interagir au sein de la recherche, du développement et de l'éducation agricoles doit envoyer une proposition au coordinateur des PPs dans votre région ou (dans le cas de l'Afrique) sous-région (voir ci-dessous : "Comment mettre en place une Plateforme Pays Prolinnova ?"). Si un nouveau groupe pose sa candidature dans un pays où un PP existe déjà, le POG l'encouragera à rejoindre le groupe existant dirigé par un Comité Nationale de Pilotage (CNP), car Prolinnova souhaite voir des personnes motivées combiner leurs efforts pour influencer la RDA au niveau national. Le nom de la plateforme doit préciser la zone géographique qu'elle couvre.

Vous pouvez déjà être engagé dans un tel groupe multipartite poursuivant ces objectifs. Dans ce cas, vous pouvez présenter votre réseau au coordinateur (sous-)régional et demander si votre réseau peut être intégré sous l'égide de Prolinnova. Dans ce cas, vous devrez peut-être élargir votre réseau pour inclure les groupes de parties prenantes manquantes ou ajuster les objectifs de votre réseau pour qu'ils reflètent mieux la vision, la mission, le but et les objectifs de Prolinnova.

De préférence, une PP Prolinnova est dirigée par une Organisation de la Société Civile (OSC), soit une Organisation Non-Gouvernementale (ONG), soit une Organisation Paysanne (OP). Les OSCs ont un avantage sur la plupart des organisations gouvernementales pour initier un tel réseau, en raison de leur flexibilité relative, leur bureaucratie limitée, leur expérience de travail direct avec les petits agriculteurs et leur position stratégique pour les activités de plaidoyer. Une fois que les OSCs auront intégré les principales parties prenantes au réseau dans le pays, ces parties prenantes pourront revoir la responsabilité de la coordination. La PP est ouverte à tous les autres groupes de parties prenantes de la RDA qui partagent la vision et les principes de Prolinnova susmentionnés.

## Que gagneriez-vous à devenir une Plateforme Pays de Prolinnova ?

Votre réseau multipartite (PP) au niveau national ou infranational peut s'attendre à :

- En savoir plus sur les expériences des autres, en matière de : 1) promotion de développement participatif d'innovation (DPI) qui s'appuie sur l'innovation et l'initiative locales ; et 2) établissement de

---

<sup>3</sup> Les communautés de pratique sont des « groupes de personnes qui partagent une préoccupation, un ensemble de problèmes ou une passion pour un sujet et qui approfondissent leurs connaissances et leur expertise dans ce domaine en interagissant de façon continue » (*Cultivating Communities of Practice*, E Wenger, R McDermott & W M Snijder, 2002)

partenariats dans le domaine de la RDA pour institutionnaliser cette approche, par l'échange et l'analyse de cas, et en engageant des discussions et des débats ;

- Recevoir des conseils d'autres PPs, des coordonnateurs (sous-) régionaux et des taskforces, de l'IST et du POG pour soutenir vos propres efforts de promotion et d'institutionnalisation du DPI ;
- Être au courant des développements récents, des publications, des événements et des possibilités d'apprentissage à venir (cours, conférences, bourses, etc.) ;
- Combiner les efforts avec d'autres PPs pour engager un dialogue politique international aux niveaux global et régional et pour renforcer vos efforts de lobbying politique dans votre pays, afin d'influencer les institutions de RDA et de créer un environnement politique favorable pour le DPI ;
- Concevoir et mettre en œuvre, conjointement avec d'autres PPs, des activités internationales soutenant vos propres efforts de promotion et d'institutionnalisation du DPI (par exemple : formation conjointe à la facilitation du DPI, suivi et évaluation participatifs, documentation et analyses comparatives internationales, recherche action sur de nouvelles approches, telles que les Fonds d'appui à l'Innovation Locale) et accéder au financement international pour ces activités ;
- Recevoir une reconnaissance internationale pour votre travail ;
- Accroître vos opportunités de mobilisation de fonds à l'échelle nationale et internationale pour soutenir les activités énumérées ci-dessus.

### Quelles sont les exigences pour rejoindre Prolinnova comme Plateforme Pays ?

Les types de réseaux pouvant être reconnus en tant que PP d Prolinnova sont ceux dont les membres :

- intègrent au moins trois organisations d'au moins trois types différents d'organisations/parties prenantes (par exemple : agriculteurs, agents de vulgarisation/services d'appui-conseil, chercheurs, universités, autorités locales, secteur privé) ;
- promeuvent et appliquent une approche de RDA qui implique les petits agriculteurs et les agents de développement, les chercheurs formels et les autres parties prenantes de la RDA, dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des investigations et des expérimentations conjointes, et le partage des processus et des résultats, en intégrant le partage entre petits agriculteurs ;
- considèrent l'identification des innovations et des initiatives locales comme des points d'entrée pour la recherche et le développement participatifs menés par les petits agriculteurs ;
- cherchent à mettre à échelle et à intégrer cette approche (DPI) dans les principales institutions de recherche, de développement et d'éducation dans les domaines de l'agriculture et de la GRN ;
- sont prêts à investir leurs propres ressources (en nature et/ou financières) dans les activités de la plateforme nationale ;
- ont développé une proposition pour initier un réseau qui implique des relations de travail entre les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux dans la recherche, le développement et l'éducation liés à la RDA ;
- sont coordonnés par une organisation, de préférence une OSC, avec des capacités et des systèmes éprouvés de gestion de réseau et de gestion financière, et une expérience d'au moins cinq ans dans les approches participatives de RDA.

Les membres devraient prendre note des engagements minimums attendus de toutes les PPs, qu'elles aient ou non réussi à obtenir un financement externe (voir les lignes directrices N°8 de Prolinnova).

### Quels sont les rôles et les responsabilités d'une Plateforme Pays de Prolinnova ?

Les exigences minimums suivantes d'un réseau national ou infranational (PP) et de son coordonnateur s'appliquent non seulement au moment de l'adhésion à la communauté de pratique internationale Prolinnova, mais aussi pendant tout le temps que la PP veuille y demeurer membre.

Une Plateforme Pays de Prolinnova doit remplir les conditions ci-après :

- Documenter l'innovation locale, les processus locaux d'innovation et le DPI, et les efforts d'institutionnalisation de cette approche ;
- S'engager dans le suivi-évaluation participatif de son travail et en documenter les résultats
- Donner une reconnaissance appropriée aux contributions de tous les collaborateurs, y compris les paysans, dans les publications et les présentations de son travail ;

- Rendre l'information accessible aux autres sur les expériences du réseau dans les domaines de : 1) promotion d'un DPI qui s'appuie sur l'innovation et l'initiative locales ; et 2) création de partenariats dans le domaine de la RDA pour institutionnaliser cette approche, en contribuant aux échanges électroniques et aux ateliers et conférences ;
- Participer à des activités globales ainsi qu'à des activités dans sa région organisées par le réseau Prolinnova (formation, ateliers, conférences etc) ;
- Mobiliser conjointement des fonds – ou les mettre à disposition à partir des ressources de ses organisation membres – pour participer à des activités liées à Prolinnova (formations, ateliers, conférences, etc.) ;
- Fournir des conseils et des types de soutien similaires à d'autres réseaux nationaux et sous-régionaux à leur demande ;
- Collaborer avec d'autres membres internationaux pour compiler les publications et les rapports de Prolinnova.

Le coordonnateur de la PP doit remplir les conditions ci-après (plus de détails dans les lignes directrices N°7) :

- Coordonner la planification et la mise en œuvre conjointe des activités de la PP, et fournir des preuves de cette planification conjointe à tous les membres ;
- Faciliter la communication entre les membres de la PP ;
- Faciliter le fonctionnement d'un Comité National de Pilotage (CNP) actif qui se réunit au moins une fois par an, et communique fréquemment entre ces réunions (plus de détails dans les lignes directrices N°11 de Prolinnova) ;
- Être responsable/redevable devant le CNP ;
- Satisfaire aux exigences contractuelles (dans les cas où des contrats sont signés entre des PPs ou entre une PP et le Secrétariat International de Prolinnova) ;
- Respecter les exigences de base en matière de rapports (plans de travail, budgets, rapports d'activités et rapports financiers, etc.) même si les fonds concernés passent par les organisations membres et non par l'organisation hôte de la PP (ceci afin de donner une image globale du travail du réseau) ;
- Encourager tous les membres de la PP à contribuer (en nature, au moins) aux coûts de mise en réseau.

Si ces exigences minimums ne sont pas respectées ou si un CNP (pas seulement l'organisation coordinatrice/hôte) souhaite couper ses liens avec Prolinnova, le groupement multipartite national ou infranational ne sera plus considéré comme une PP au sein de la communauté de pratique internationale Prolinnova.

### Comment mettre en place une Plateforme Pays de Prolinnova ?

Toute organisation peut manifester son intérêt au coordinateur (sous-)régional ou au leader de la taskforce ou au membre du POG dans la sous-région<sup>4</sup> pour mettre en place une PP, ou pour élargir un réseau existant afin d'inclure les parties prenantes concernées et peut élaborer ensemble une proposition pour être reconnue comme une PP Prolinnova. Une seule organisation qui exprime son intérêt sera priée de contacter d'autres organisations (ou au moins des personnes intéressées dans d'autres organisations) pour former une petite équipe intérimaire (3 membres ou plus) afin d'élaborer la proposition. Cette équipe devrait inclure des personnes issues d'organisations gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans la RDA.

Le coordonnateur (sous-)régional communiquera avec cette équipe au sujet de sa proposition et, si nécessaire, aidera à la développer davantage pour la présenter à la taskforce (sous-)régional, qui décidera de l'inclusion du candidat sur la base des critères décrits ci-dessous, et la recommandera pour accord finale au POG. Le coordinateur (sous-)régional demandera à l'équipe de préciser comment sa proposition répond à ces critères.

Idéalement, la proposition initiale viserait une phase de démarrage d'environ 6 à 12 mois, ce qui laisse suffisamment de temps d'effectuer au moins une partie de ces activités :

- Inventaire des expériences existantes dans le pays en matière de promotion et d'institutionnalisation des approches de type DPI ;
- Analyse multipartite (dans un ou plusieurs ateliers interactifs) des expériences dans le pays et identification des forces, des faiblesses, des lacunes et des défis ;

<sup>4</sup> Pour les coordonnées actuelles, voir <http://www.prolinnova.net/content/contact-information>

- Planification pluridisciplinaire des activités (y compris les institutions paysannes/ communautaires au niveau local) pour mettre à échelle et intégrer le DPI dans les institutions de recherche agricole, de services d'appui-conseil et d'éducation dans le pays ;
- Identification d'au moins un groupe multipartite initial pour guider ces activités et une OSC pour servir d'hôte/secrétariat initial (la composition et l'hôte du groupe peuvent changer avec le temps, à mesure que l'expérience est acquise et que de nouveaux acteurs sont inclus) ;
- Formulation d'une proposition pluriannuelle avec plan d'action et budget, y compris des activités pour obtenir un soutien financier, si ce n'est déjà fait dans le pays.

#### **Que peuvent apporter l'IST et les coordonnateurs (sous-) régionaux à ce stade initial ?**

L'IST et les coordonnateurs (sous-) régionaux de Prolinnova font largement connaître les concepts et les activités de Prolinnova et sont prêts à soutenir les nouvelles PPs. Les organisations qui souhaitent démarrer une PP doivent s'engager clairement en ce sens. Si elles prennent l'initiative et investissent du temps pour former une équipe de base de personnes/organisations intéressées dans leur pays et pour élaborer une note conceptuelle ou une proposition pour une phase de démarrage, l'IST et les coordonnateurs (sous-) régionaux fourniront des conseils sur le contenu et le format de la proposition pour la phase de démarrage et la stratégie d'accès aux fonds, et aideront à établir des contacts avec des sources de financement.

#### **Que pouvez-vous attendre de l'IST qu'elle Fournisse aux Plateformes Pays reconnues ?**

L'IST n'a pas de financement pour des activités autres que celles de projets spécifiques financés par des ressources externes. Les membres de l'IST mènent les activités générales de Prolinnova – par exemple, la coordination internationale, l'élaboration de la méthodologie, la documentation, l'édition et la publication, la gestion du site Web et la coordination du dialogue politique international – sur une base bénévole. Ils n'ont pas de fonds dédiés à la visite des PPs existantes ou émergentes qui ne sont pas impliquées dans des projets spécifiques financés par des ressources externes. Le soutien consultatif de l'IST aux PPs (par exemple, sur les approches et méthodes de construction de partenariats multi-institutionnels, les techniques d'animation d'ateliers, les approches d'analyse et de comparaison d'expériences ou d'aide à la mobilisation de fonds) ne peut être fourni qu'à distance, par email ou par plateforme de vidéoconférence.

Les organisations intéressées à mettre en place une PP pour promouvoir l'innovation locale dans leur pays doivent mobiliser leurs propres fonds pour les activités prévues. Si une nouvelle PP souhaite bénéficier d'un soutien continu de l'IST (par exemple, pour la formation, l'encadrement, les conseils, le soutien à la facilitation, la documentation, l'information et la communication, etc.), la PP devra inclure ces coûts (temps et déplacements) dans le budget pour ses activités. Les visites d'appui technique (backstopping) des membres de l'IST aux PPs ne seront normalement possibles que si les PPs ont alloué des fonds à cette fin. Cependant, si une personne de l'IST se trouve dans un pays à d'autres fins, elle pourrait se rencontrer en personne avec la PP présente à cet endroit. De même, si une personne de la PP se trouve à proximité d'un membre de l'IST, elle pourrait s'arranger pour rencontrer en personne avec celui/celle-ci.

Actuellement, les deux coordonnateurs sous-régionaux en Afrique disposent d'un certain temps financé pour appuyer les PPs dans leurs sous-régions respectives (Afrique de l'Ouest et du Centre, et Afrique Orientale et Australe), y compris certains voyages pour visiter les PPs.

Si l'Equipe Internationale d'Appui (IST) parvient à mobiliser des fonds pour un Atelier International des Partenaires (IPW), elle peut être en mesure de couvrir les coûts de la participation d'une personne par PP à cette rencontre. Les décisions concernant l'utilisation des fonds pour couvrir les coûts de participation à l'IPW, qui a généralement lieu chaque année, sont prises par l'IST, y compris les coordonnateurs sous-régionaux. Une PP peut contacter le POG pour toute plainte qu'elle pourrait avoir, concernant ce qu'elle considère être un traitement injuste de la part du Secrétariat.

Les backstoppers (agents d'appui) peuvent provenir de l'IST existante ou être des personnes additionnelles enrôlées dans le réseau pour répondre aux demandes de travail supplémentaires à mesure qu'un nombre croissant de PPs appellent au soutien. Les personnes associées peuvent être des personnes expérimentées issues des PPs bien établies. Une nouvelle PP peut également prendre des dispositions pour bénéficier du soutien auprès d'une personne ou d'une organisation de son choix en dehors de l'IST. Les backstoppers peuvent travailler bénévolement ou être rémunérés dans la mesure du possible avec les fonds disponibles.